

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT NUMÉRO 500-11

Le soussigné donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **2 septembre 2025**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 500-11** modifiant le *Règlement numéro 500 relatif à l'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale* en ce qui a trait à la conservation et à la protection des arbres.

Ce règlement est entré en vigueur le 25 septembre 2025, date de l'émission du certificat de conformité de la MRC des Maskoutains. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 30 septembre 2025.



Me André Cordeau
Greffier par intérim